



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

SEANCE REGULIERE DE LA MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE
DE LA VALLEE-DU-RICHELIEU, TENUE AU SIEGE SOCIAL DE LA
M.R.C. AU 630, RUE RICHELIEU, A BELOEIL, LE MERCREDI 26
NOVEMBRE 1986, A 20H00.

Etaient présents:

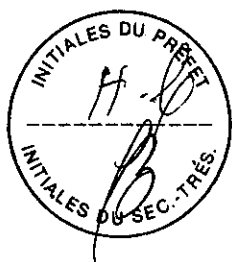
Monsieur Honorius Charbonneau, préfet
Monsieur André-Guy Trudeau, préfet suppléant
Monsieur Ferdinand Borremans, conseiller
Monsieur Julien Bussière, conseiller
Monsieur Michel Chapdelaine, conseiller
Monsieur Marcel Dulude, conseiller
Monsieur Marcel Edoïn, conseiller
Monsieur René Gendron, conseiller
Monsieur Marcel Lacoste, conseiller
Monsieur Jacques Martin, conseiller
Monsieur Paul Uttaro, conseiller suppléant
Monsieur Bertrand Poulin, conseiller
Monsieur Frédéric Trépanier, conseiller
Monsieur Wildor Vigeant, conseiller
Monsieur Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier et
directeur général

Etaient absents:

Monsieur Yves Ménard, conseiller (remplacé par
monsieur Paul Uttaro)
Monsieur Jean Tanguay, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du
16 octobre 1986 et dépôt du procès-verbal de la
séance régulière du 2 octobre 1986
3. Prévisions budgétaires 1987
4. Choix d'un assureur pour l'année 1987
5. Programme P.A.R.C.Q.
6. Projets de convention M.R.C. - C.I.T.V.R. -
R.I.E.V.R.
7. Gestion des déchets
 - 7.1 Comité inter-M.R.C. sur la gestion des déchets
solides
 - 7.2 Gestion des déchets par l'entreprise privée
8. Règlements d'emprunts
 - 8.1 Société d'exploitation de la centrale de
traitement d'eau Chambly - Marieville -
Richelieu
 - 8.2 Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée
du Richelieu



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 8.3 Règlement E-329, ville d'Otterburn Park
- 9. Découpage des comtés électoraux fédéraux
- 10. Demandes de modifications de la zone blanche
 - 10.1 Demande d'avis de la C.P.T.A.Q. concernant la demande d'exclusion de madame Marguerite Lahaise-Church
 - 10.2 Municipalité de la Paroisse de St-Charles
- 11. Cours d'eau
 - 11.1 Avis de motion face au règlement #860-11 Petit Lacroix-Lafabrique
 - 11.2 Avis de motion face au règlement #860-12 Branche 20 rivière Amyot
 - 11.3 Demande d'intervention gratuite face à la Branche 18, ruisseau Beloeil
- 12. Adjudication finale en faveur de la Corporation municipale de la Paroisse de St-Denis
- 13. Demandes de modifications au R.C.I.
 - 13.1 Demande de monsieur Louis Dozois
 - 13.2 Demande de madame Huguette Loïselle
- 14. Offre de terrain de la part de Travaux publics Canada
- 15. Consultations publiques sur la Version Définitive
- 16. Bordereau des comptes à payer
 - 16.1 Adoption du bordereau
 - 16.2 Transferts de postes budgétaires
- 17. Correspondance
- 18. Varia
- 19. Affaires publiques
- 20. Levée de l'assemblée

ITEM 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Julien Bussière
APPUYE PAR Monsieur Marcel Edoïn

ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que rédigé par le secrétaire-trésorier, en y ajoutant les items suivants:

- 7.3 Recyclage des déchets
- 8.4 Règlement d'emprunt #392, ville de St-Basile-le-Grand
- 8.5 Règlement d'emprunt #E-328, ville d'Otterburn Park

ADOpte A L'UNANIMITE

86-911



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**

**ITEM 2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE SPECIALE
DU 16 OCTOBRE 1986 ET DEPOT DU PROCES-VERBAL DE
LA SEANCE REGULIERE DU 2 OCTOBRE 1986**

86-912

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Ferdinand Borremans
APPUYE PAR Monsieur Wildor Vigeant

ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance spéciale du
16 octobre 1986, soit et est adopté tel que rédigé par
le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Le secrétaire-trésorier dépose le procès-verbal de la
séance régulière du 2 octobre 1986, séance à laquelle il
n'y a pas eu quorum.

ITEM 3. PREVISIONS BUDGETAIRES 1987

86-913

ATTENDU QU'un comité "ad hoc" a été formé pour élaborer,
avec le directeur général, les prévisions
budgétaires 1987;

ATTENDU QUE le comité "ad hoc" sur le budget recommande
au Conseil d'adopter les prévisions
budgétaires 1987 telles que déposées;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance
des prévisions budgétaires 1987 et se
déclarent satisfaits;

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Frédéric Trépanier
APPUYE PAR Monsieur Bertrand Poulin

ET RESOLU QUE les prévisions budgétaires pour l'année
financière 1987 soient et sont adoptées telles que
déposées.

QUE lesdites prévisions fassent l'objet
d'une révision particulière lors du mois de juin 1987.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT, monsieur le conseiller Paul
Uttaro ayant voté contre la résolution.

Etant donné qu'il est prévu une participation financière
de 65 240.00 \$ pour l'ensemble des municipalités et une
participation financière spéciale de 46 400.00 \$ pour
les municipalités à caractère rural, un règlement doit
être adopté à cet effet.

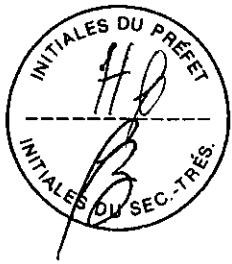
86-914

AVIS DE MOTION EST PAR LES PRESENTES DONNE PAR MONSIEUR
RENE GENDRON CONSEILLER, QU'A UNE PROCHAINE SEANCE DU
CONSEIL SERA PROPOSE POUR ADOPTION UN REGLEMENT
D'IMPOSITION DES TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 1987.

Donné ce jour par monsieur le conseiller René Gendron.

ITEM 4. CHOIX D'UN ASSUREUR POUR L'ANNEE 1987

Puisque nous n'avons pas encore reçu les soumissions, la
décision du Conseil face au choix d'un assureur est
reportée à la prochaine séance du Conseil.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**

86-915

ITEM 5. PROGRAMME P.A.R.C.Q.

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la restauration et à l'entretien des logements (P.A.R.E.L.) a été annulé;

ATTENDU QUE le programme P.A.R.E.L. est remplacé par le Programme d'aide à la restauration Canada - Québec (P.A.R.C.Q.);

ATTENDU QUE pour la mise en oeuvre dudit programme un ou des mandataires doivent être identifiés soit au niveau de la M.R.C. ou par chacune des municipalités

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Marcel Lacoste
APPUYE PAR Monsieur Julien Bussière

ET RESOLU QUE ce ne soit pas la M.R.C. qui désigne un mandataire mais plutôt chacune des municipalités locales composant la M.R.C.

ADOpte A L'UNANIMITE

**ITEM 6. PROJETS DE CONVENTION M.R.C. - C.I.T.V.R. -
R.I.E.V.R.**

6.1 Projet de convention entre la M.R.C. et le C.I.T.V.R.

86-916

ATTENDU QUE le Conseil Intermunicipal de Transport de la Vallée du Richelieu a manifesté le désir de conclure une entente de services administratifs avec la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a mandaté le directeur général pour réaliser un projet de convention à cet effet lors de la séance spéciale du 16 octobre 1986;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du projet de convention tel que déposé lors de la présente séance et se déclarent satisfaits

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Ferdinand Borremans
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU D'autoriser le préfet de la municipalité régionale de comté, de même que le secrétaire-trésorier à signer le projet de convention de services administratifs entre la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu et le Comité Intermunicipal Transport de la Vallée du Richelieu.

ADOpte MAJORITAIREMENT, monsieur le conseiller Paul Uttaro ayant voté contre la résolution.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

6.2 Projet de convention entre la M.R.C. et le R.I.E.V.R.

86-917

ATTENDU QUE la Régie Intermunicipale d'Eau de la Vallée du Richelieu a manifesté le désir de conclure une entente de services administratifs avec la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a mandaté le directeur général pour réaliser un projet de convention à cet effet lors de la séance spéciale du 16 octobre 1986;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du projet de convention tel que déposé lors de la présente séance et se déclarent satisfaits

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Ferdinand Borremans
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU D'autoriser le préfet de la municipalité régionale de comté, de même que le secrétaire-trésorier à signer le projet de convention de services administratifs entre la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu et le Régie Intermunicipale d'Eau de la Vallée du Richelieu.

ADOpte MAJORITAIREMENT, monsieur le conseiller Paul Uttaro ayant voté contre la résolution.

ITEM 7. GESTION DES DECHETS

7.1 Comité inter-M.R.C. sur la gestion des déchets solides

86-918

ATTENDU QUE suite à la fermeture éventuelle de la carrière Miron, le ministère de l'Environnement a constitué des tables de concertation sur la gestion des déchets solides;

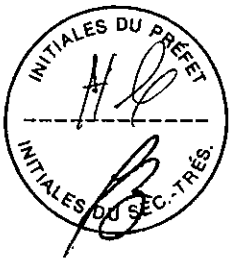
ATTENDU QUE l'une de ces tables regroupe les M.R.C. Champlain, Lajemmerais et de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE le Conseil lors de la séance du 7 juin 1984 a nommé trois représentants au sein de cette table, dont un représentant-substitut;

ATTENDU QUE suite aux rapports des représentants, les membres du Conseil ont convenu, lors de la séance du 2 mai 1985, de participer financièrement à la réalisation d'une étude portant sur les sites potentiels d'enfouissement sanitaire pour l'ensemble des trois M.R.C.;

ATTENDU QUE ladite participation financière a été fixée à un maximum de 0,25 \$ par contribuable;

ATTENDU QUE le coût total de l'étude est de 37 000.00 \$ et qu'ainsi la part de notre M.R.C. est de 7 625.70 \$



No de résolution
ou annotation

86-918
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Jacques Martin

ET RESOLU QUE chaque municipalité paie à la municipalité
régionale de comté la somme suivante afin de défrayer le
coût de l'étude:

Municipalités	Population	%	Coût
Beloeil	18 100	19.06	1 453.46 \$
Carignan	4 870	5.13	391.20
Chambly	12 600	13.27	1 011.93
McMasterville	3 780	3.98	303.50
Mt-St-Hilaire	10 400	10.95	835.00
Otterburn Park	4 280	4.51	343.92
St-Antoine	1 580	1.66	126.59
St-Basile	8 600	9.05	690.13
St-Bruno	23 700	24.95	1 902.61
St-Charles (P)	1 100	1.16	88.46
St-Charles (VL)	450	.47	35.84
St-Denis (P)	1 280	1.35	102.95
St-Denis (VL)	820	.86	65.58
St-Marc	1 610	1.70	129.64
St-Mathieu	1 810	1.90	144.89
TOTAL	94 980	100%	7 625.70 \$

ADOPTE A L'UNANIMITE

De plus, les membres du Conseil demandent au directeur
général de s'informer des coûts de reproduction de
l'étude afin que chaque membre du Conseil puisse en
obtenir une copie.

7.2 Gestion des déchets par l'entreprise privée

Monsieur le conseiller Marcel Edoïn demande aux membres
du Conseil s'ils seraient intéressés à connaître
certains procédés particuliers de gestion des déchets.

C'est en ce sens que les membres conviennent de
rencontrer en janvier 1987 les représentants de la firme
"INTERSAN" avec un projet de transbordement des déchets.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

7.3 Récupération des déchets

Des représentants du groupe SENSIBILISATION - ACTION - RECYCLAGE INC. entretiennent le Conseil sur les actions qu'ils ont entreprises face à la récupération des déchets et invitent les membres du Conseil à faire partie d'une table de concertation à cet effet.

Les membres du Conseil invitent les représentants à rencontrer les conseils locaux, en leur soulignant que c'est au niveau de chaque municipalité locale que des actions pourraient être entreprises.

ITEM 8. REGLEMENTS D'EMPRUNTS

8.1 Société d'exploitation de la centrale de traitement d'eau Chambly - Marieville - Richelieu (règlement #86-2)

86-919

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 10 octobre 1986 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

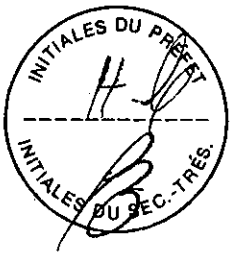
ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de travaux d'agrandissement d'un équipement déjà existant

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Julien Bussière

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #86-2 de la Société d'exploitation de la centrale de traitement d'eau Chambly - Marieville - Richelieu.

ADOpte A L'UNANIMITE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

8.2 Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu (règlement #1)

86-920

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 17 novembre 1986 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur l'acquisition et l'assumption des dettes de l'usine et du système d'aqueduc

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Marcel Edoin
APPUYE PAR Monsieur Marcel Dulude

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #1 de la Régie Intermunicipale d'Eau de la Vallée du Richelieu.

ADOpte A L'UNANIMITE

8.3 Règlement E-329, ville d'Otterburn Park

86-921

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 28 octobre 1986 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;



No de résolution
ou annotation
86-921
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de travaux dans des rues déjà existantes et situées en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Marcel Edoïn
APPUYE PAR Monsieur Marcel Dulude

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #E-329 de la ville d'Otterburn Park.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

8.4 Règlement d'emprunt #392, ville de Saint-Basile-le-Grand

86-922

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 24 novembre 1986 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

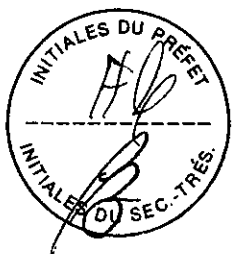
ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur des travaux dans le prolongement des rues déjà existantes et situées en zone blanche

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Ferdinand Borremans
APPUYE PAR Monsieur Bertrand Poulin

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #392 de la municipalité de Saint-Basile-le-Grand.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

8.5 Règlement E-328, ville d'Otterburn Park

86-923

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 5 novembre 1986 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur des travaux de construction d'un poste de police situé en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Ferdinand Borremans
APPUYE PAR Monsieur Bertrand Poulin

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #E-328 de la ville d'Otterburn Park.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 9. DECOUPAGE DES COMTES ELECTORAUX FEDERAUX

86-924

ATTENDU QUE la Commission fédérale de délimitation des circonscriptions électorales a déposé, pour la province de Québec, un projet de révision des limites des comtés fédéraux;

ATTENDU QUE face audit projet, la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu passe du comté de Verchères au comté de Richelieu;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu conteste une telle modification

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Marcel Lacoste
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier



No de résolution
ou annotation

86-924
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie la demande de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu à l'effet de demeurer dans le comté électoral fédéral de Verchères.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 10. DEMANDES DE MODIFICATIONS DE LA ZONE BLANCHE

10.1 Demande d'avis de la C.P.T.A.Q. concernant la demande d'exclusion de madame Marguerite Lahaise-Church

Il s'agit d'une demande d'exclusion de la zone verte pour les lots P-335, P-337, P-331 et P-334 situés dans la municipalité de Mont-Saint-Hilaire.

Le Conseil convient de référer la demande au Comité consultatif d'aménagement pour recommandations.

10.2 Municipalité de la Paroisse de Saint-Charles

Le représentant de la municipalité de la Paroisse de Saint-Charles dépose une résolution du Conseil demandant à ce que les lots P-197 et P-243 soient reconnus dans les périmètres d'urbanisation à l'intérieur du Schéma d'Aménagement.

Le Conseil convient de référer le cas au Comité consultatif d'aménagement pour recommandations.

ITEM 11. COURS D'EAU

11.1 Avis de motion face au règlement #860-11, Petit Lacroix-Lafabrique

86-925

AVIS DE MOTION EST PAR LES PRESENTES DONNE PAR MONSIEUR BERTRAND POULIN CONSEILLER, QU'A UNE PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL SERA PROPOSE POUR ADOPTION UN REGLEMENT RELATIF AUX TRAVAUX DE DRAINAGE POUR LE COURS D'EAU PETIT LACROIX-LAFABRIQUE ET DONT LE PROJET DE REGLEMENT ACCOMPAGNE LE PRESENT AVIS DE MOTION.

Donné ce jour par monsieur le conseiller Bertrand Poulin.

11.2 Avis de motion face au règlement #860-12, Branche 20 rivière Amyot

86-926

AVIS DE MOTION EST PAR LES PRESENTES DONNE PAR MONSIEUR WILDOR VIGEANT CONSEILLER, QU'A UNE PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL SERA PROPOSE POUR ADOPTION UN REGLEMENT RELATIF AUX TRAVAUX DE DRAINAGE POUR LE COURS D'EAU BRANCHE 20 DE LA RIVIERE AMYOT ET DONT LE PROJET DE REGLEMENT ACCOMPAGNE LE PRESENT AVIS DE MOTION.

Donné ce jour par monsieur le conseiller Wildor Vigeant.

11.3 Demande d'intervention gratuite face à la Branche 18 Ruisseau Beloeil

86-927

ATTENDU QU'un règlement a été adopté en vue de permettre les travaux de drainage dans la Branche 20 du Ruisseau Beloeil;



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

No de résolution
ou annotation

86-927
(suite)

ATTENDU QUE pour une meilleure efficacité des travaux, il est aussi nécessaire d'intervenir dans la Branche 18 du Ruisseau Beloeil;

ATTENDU QUE lesdits travaux seront exécutés sur la partie de la Branche 18 qui s'étend des terres 248 à 263 inclusivement;

ATTENDU QUE tous les intéressés ont été rencontrés et ont signé un acte d'accord à cet effet

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur René Gendron
APPUYE PAR Monsieur Ferdinand Borremans

ET RESOLU QU'une demande soit faite au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec de bien vouloir se charger à titre gratuit, au nom et pour le compte de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, de l'exécution des travaux de drainage dans la Branche 18 du Ruisseau Beloeil.

QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu s'engage à prendre les mesures voulues pour que les travaux puissent s'effectuer sans retard, ni interruption.

ADOPTE A L'UNANIMITE

ITEM 12. ADJUDICATION FINALE EN FAVEUR DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE SAINT-DENIS

86-928

ATTENDU QUE lors de la vente pour taxes du 8 mars 1984, la corporation municipale de la Paroisse St-Denis s'est portée adjudicataire du lot P-21-122 au cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Denis;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 740 du code municipal les immeubles adjudgés n'ont pas été rachetés ou retirés dans les deux années qui ont suivi l'adjudication;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 741 du code municipal l'adjudicataire a droit, à l'expiration des deux ans, à un acte de vente de la part de la Municipalité régionale de comté dans les limites de laquelle sont situés les immeubles adjudgés;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 741 du code municipal l'adjudicataire possède son certificat d'adjudication et toutes les taxes ont été payées

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur René Gendron
APPUYE PAR Monsieur Bertrand Poulin



No de résolution
ou annotation

86-928
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ET RESOLU QUE le Conseil autorise le préfet et le directeur général à signer l'adjudication finale, pour le lot P-21-122 au cadastre officiel de la Paroisse de St-Denis, et ce, conformément au projet d'acte déposé par Me Pierre Pétrin et dont le Conseil a pris connaissance et se déclare satisfait.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 13. DEMANDES DE MODIFICATIONS AU R.C.I.

13.1 Demande de monsieur Louis Dozois

Demande porte sur une modification au chapitre 6 du R.C.I. afin de permettre de lotir un terrain sur une superficie moindre que 15 000 pi. ca., avec un service, lorsque le terrain est enclavé.

Le Conseil convient de ne pas donner suite à la demande puisque cette dernière contrevient également à la réglementation d'urbanisme de la municipalité impliquée, soit Saint-Charles Paroisse, et que cette dernière a résolu de ne pas modifier son règlement.

13.2 Demande de madame Huguette Loïselle

La demande touche une modification au chapitre 12 du R.C.I. relativement à l'affichage le long de la route 116.

Le Conseil réfère la demande au Comité consultatif d'aménagement pour recommandations.

ITEM 14. OFFRE DE TERRAINS DE LA PART DE TRAVAUX PUBLICS CANADA

86-929

ATTENDU QUE Travaux Publics Canada demande à la municipalité régionale de comté de se porter acquéreur d'une partie des lots 28, 30 et 566 pour une somme nominale;

ATTENDU QUE lesdites propriétés comportent des constructions telles que mur de soutènement et caissons qui nécessitent d'importantes améliorations

EN CONSEQUENCE

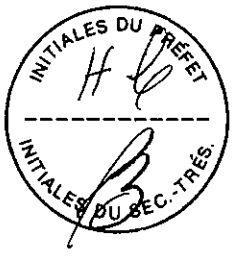
IL EST PROPOSE PAR Monsieur Marcel Dulude
APPUYE PAR Monsieur Michel Chapdelaine

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu décline l'offre d'acquisition proposée par Travaux Publics Canada.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 15. CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LA VERSION DEFINITIVE

Les membres de la Commission, de même que le directeur général, font rapport sur les consultations réalisées jusqu'à présent, de même que sur les mémoires reçus.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

Le sujet fera l'objet de recommandations de la part du Comité consultatif d'aménagement, pour être ensuite analysé par le Conseil lors de la prochaine séance.

ITEM 16. BORDEREAU DES COMPTES A PAYER

16.1 Adoption du bordereau

86-930

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Ferdinand Borremans

ET RESOLU QUE le bordereau des comptes à payer #58, chèque #2659 à chèque #2682, chèque #S899 à chèque #S933, au montant de 24,742.12 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOpte A L'UNANIMITE

16.2 Transferts de postes budgétaires

86-931

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Marcel Dulude
APPUYE PAR Monsieur René Gendron

ET RESOLU QUE soient effectués les transferts de postes suivants:

1. injecter au poste "publication" 02-190-341 un montant de 2000.00 \$
 - . en retirant du poste "consultations publiques" 02-190-412 (2000.00 \$)
2. injecter au poste "assurance" 02-190-420 un montant de 150.00 \$
 - . en retirant du poste "déplacement administratif" 02-190-310 (150.00 \$)
3. injecter au poste "location de bâtisse" 02-190-319 un montant de 260.00 \$
 - . en retirant du poste "colloque administratif" 02-190-319 (260.00 \$)
4. injecter au poste "entretien ameublement" un montant de 500.00 \$
 - . en retirant du poste "téléphone" 02-190-331 (500.00 \$)
5. injecter au poste "service technique externe" 02-612-418 un montant de 600.00 \$
 - . en retirant du poste "contribution employeur" 02-130-240 (100.00 \$)
 - . en retirant du poste "cotisation affiliation" 02-190-494 (100.00 \$)
 - . en retirant du poste "intérêts sur emprunt" 02-913-840 (400.00 \$)
6. injecter au poste "cotisation et affiliation schéma" 02-619-494 un montant de 100.00 \$



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

No de résolution
ou annotation

86-931
(suite)

- en retirant du poste "colloque administratif"
02-190-319 (100.00 \$)

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 17. CORRESPONDANCE

- 1276 10-08-86 Lettre de MONSIEUR ANDRE CHARRON, sec.-trés., MUNICIPALITE VILLAGE ST-CHARLES, concernant la demande de monsieur Fernand Benoit de convertir en terrain résidentiel la partie du lot 87.
- 1277 25-09-86 Lettre de MADAME NOELLA BISAILLON, fonctionnaire désigné de la VILLE DE CARIGNAN, concernant une mise en demeure reçue du procureur de la compagnie "Les placements ARLO inc." en rapport avec le remplissage illégal du fossé situé sur leurs terrains à l'île Ste-Marie.
- 1278 01-10-86 Lettre de MONSIEUR ROBERT BOITEAU de la M.R.C. CHAMPLAIN, accusant réception de notre Version Définitive.
- 1279 01-10-86 Lettre de MADAME LOUISE BEAULIEU, coordonnatrice au M.A.M., accusant réception des copies de la Version Définitive.
- 1280 01-10-86 Lettre de J.CLAUDE GEOFFRION, sec.-trés. de la M.R.C. LAJEMMERAIS, accusant réception de la Version Définitive.
- 1281 01-10-86 Lettre de MONSIEUR JACQUES CHENIER, urb. PLURAM INC., nous offrant leurs services pour la préparation du plan et des règlements d'urbanisme municipaux.
- 1282 01-10-86 Lettre de MONSIEUR ANDRE BOURBEAU, ministre des Affaires Municipales, nous transmettant un chèque au montant de 22 445.69 \$ dans le cadre du programme d'aide au financière au fonctionnement.
- 1283 02-10-86 Lettre de MONSIEUR DANIEL FAUBERT, secrétaire par intérim, M.R.C. DES MASKOUTAINS accusant réception de notre Version Définitive.
- 1284 03-10-86 Lettre de MADAME CAROLINE POULIOT, not. à la COMMISSION MUNICIPALE DU QUEBEC, accusant réception de la Version Définitive, nous expédiant ci-contre le plan d'aménagement afin que nous le retournions dûment certifié.
- 1285 06-10-86 Lettre de MONSIEUR MICHEL BRUNELLE, sec.-trés. et coordonnateur, M.R.C. ROUSSILLON nous transmettant copie de leur schéma d'aménagement.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 1286 07-10-86 Lettre du SECRETAIRE DE LA CONFERENCE NATIONALE, M.L.C.P., nous transmettant les documents intitulés: "Synthèse des réflexions et des échanges" sur les conférences sectorielles et le colloque national qui se sont tenus en mars et en avril 1986.
- 1287 07-10-86 Lettre de MADAME HELENE THIBODEAU, du CONSEIL CULTUREL DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL INC., nous transmettant copie des faits saillants de l'étude pour un plan de développement des équipements culturels dans la région sud de Montréal, ainsi que copie d'un communiqué de presse.
- 1288 07-10-86 Lettre de MONSIEUR JEAN-LOUIS BROWN, président, ORDRE DES INGENIEURS FORESTIERS DU QUEBEC, concernant leurs préoccupations quant au respect du champ de pratique de l'ingénieur forestier lors de l'élaboration des schémas d'aménagement.
- 1289 10-10-86 Lettre de MADAME MICHELINE MAJOR de GERVAIS ET MAJOR, avocats, nous transmettant copie du règlement #86-2 de la Société d'exploitation de la centrale de traitement d'eau, pour l'agrandissement de l'usine.
- 1290 10-10-86 Lettre de MONSIEUR CHARLES LEONARD, maire de la VILLE DE MIRABEL, demandant l'appui du Conseil face à l'aéroport international de Montréal de Mirabel.
- 1291 14-10-86 Invitation des "Patriotes du pays", pour une réunion face au projet de la "Maison touristique de la vallée du Richelieu" qui pourrait se situer dans la Meunerie à St-Denis.
- 1292 16-10-86 Lettre du MINISTRE ANDRE BOURBEAU du M.A.M., nous transmettant un exemplaire du répertoire des indices de richesse foncière, d'effort fiscal et de dépenses des municipalités du Québec pour l'année 1987.
- 1293 17-10-86 Lettre de MONSIEUR CHARLES HAMEL, urbaniste et coordonnateur, M.R.C. HAUT-RICHELIEU, nous transmettant copie de leur Version Définitive.
- 1294 17-10-86 Lettre de MONSIEUR SERGE GAGNE, président de la CORPORATION DES SECRETAIRES MUNICIPAUX DU QUEBEC INC., concernant l'importance d'une étroite collaboration entre la C.S.M.Q. et l'U.M.R.C.Q.
- 1295 20-10-86 Lettre de MONSIEUR PHILIPPE FERLAND, de BRONSTETTER, WILKIE, PENHALE, DONOVAN, GIROUX & CHARBONNEAU, avocats, concernant la remise de la requête en mandamus réamendée de la Corporation 113052 Canada Ltée.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 1296 21-10-86 Lettre du MINISTRE MICHEL PAGE, du M.A.P.A.Q., nous informant de la prise en charge et le paiement par le ministère des travaux de drainage projetés dans les Branches 18 et 20 du ruisseau Beloeil.
- 1297 22-10-86 Lettre de la COMPAGNIE N.C. LOISELLE ET FRERES INC., demandant à la municipalité de St-Basile-le-Grand et à la M.R.C. de faire un amendement au règlement d'affichage.
- 1298 22-10-86 Lettre de MADAME LOUISE NORMANDIN, attachée politique, accusant réception au nom du Solliciteur général - député de Chambly, de notre Version Définitive.
- 1299 22-10-86 Lettre de MONSIEUR JEAN-CLAUDE FORTIN, directeur du secrétariat de la COMMISSION DE TOPONYMIE, demandant de remplir un questionnaire dans le but d'améliorer leurs publications.
- 1300 23-10-86 Lettre de Me MICHEL B. PARE de BLAIS, DAUTH, GRATTON, BEAULIEU, SANSEFACON, PARE, nous demandant des informations sur le lot 147-92 et de la partie sud-ouest 147-91 de la Paroisse St-Hilaire.
- 1301 23-10-86 Lettre de MONSIEUR FLORENT GAGNE, sous-ministre adjoint, M.A.M., concernant les modalités d'extension pour la somme globale de 4,6 M\$ pour les fins d'aménagement du territoire aux M.R.C.
- 1302 27-10-86 Lettre de MADAME CAROLINE POULIOT, notaire, COMMISSION MUNICIPALE DU QUEBEC, accusant réception de la résolution d'adoption de la Version Définitive.
- 1303 27-10-86 Lettre de MADAME MONIQUE BARETT, adjointe administrative, VILLE DE BELOEIL, nous remerciant, au nom de monsieur Weemaes, pour les bons voeux transmis à l'occasion de sa nomination au poste de directeur général de la ville.
- 1304 27-10-86 Lettre de MADAME ELISABETH NORMANDEAU, conseillère en main d'oeuvre de la COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MONTEREGIE, accusant réception de l'étude sur le potentiel et développement économique.
- 1305 27-10-86 Lettre de Me PIERRE PETRIN, notaire nous demandant de passer une résolution pour fins d'adjudication finale en faveur de monsieur Georges-Adélarde Verret.
- 1306 27-10-86 Lettre de "LES ENTREPRISES MICHEL GAUDETTE INC." concernant le programme d'aide à la remise en état des logements (P.A.R.E.L.).



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 1307 28-10-86 Lettre de MONSIEUR J.H. PAGE, sec.-trés. VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant leur règlement E-329, afin que le Conseil de la M.R.C. appui ce dernier.
- 1308 28-10-86 Lettre de MONSIEUR GHISLAIN RIVERAIN, ing., M.A.P.A.Q., concernant les travaux projetés dans le cours d'eau Branches 18 et 20 du Ruisseau Beloeil.
- 1309 30-10-86 Lettre de MADAME BEAUCLAIR, directeur, U.P.A. DE ST-JEAN VALLEYFIELD, nous transmettant copie des commentaires du comité agricole par rapport avec notre proposition finale.
- 1310 30-10-86 Lettre de MONSIEUR BERNARD DAIGNEAULT, directeur général, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant les amendements aux règlements municipaux.
- 1311 30-10-86 Compte-rendu de la gestion des déchets solides du Comité exécutif de la table de concertation Rive-Sud/partie est réunion #8.
- 1312 31-10-86 Lettre de MONSIEUR CLAUDE PARROT, agent d'information de la SOCIÉTÉ D'HABITATION DE QUÉBEC, direction des communications, nous transmettant des dépliants sur P.A.R.C.Q.
- 1313 31-10-86 Lettre de MONSIEUR ROGER NICOLET, président de l'U.M.R.C.Q., suggérant au Conseil d'adopter une résolution d'appui concernant la question financement des M.R.C.
- 1314 03-11-86 Lettre de MONSIEUR RAYMOND CARON, avocat M.A.P.A.Q., concernant la Branche 13 de la Rivière Amyot.
- 1315 03-11-86 Lettre de MONSIEUR GILLES BOUCHER, responsable de P.A.R.C.Q., concernant une session d'information et de formation pour le programme P.A.R.C.Q.
- 1316 04-11-86 Lettre du MINISTRE ANDRE BOURBEAU, M.A.M. nous faisant part du budget au montant de 70,000.00 \$ alloué pour le programme d'aide à la restauration Canada-Québec.
- 1317 04-11-86 Lettre de MESDAMES DIANE CODERE, dir. général, et NATHALIE MONGEAU, conseillère LE GROUPE CONSULTEZ-NOUS, nous informant du changement de personnel et réaffirmer le rôle des groupes de soutien auprès de la jeunesse québécoise.
- 1318 04-11-86 Lettre de MADAME GAETANE MARTEL, avocat, U.M.R.C.Q., nous transmettant un extrait de la Gazette officielle du Québec.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 1319 06-11-86 Lettre de MONSIEUR GERALD DESOURDY, président du conseil d'administration, NOS ROUTES EN DEROUTES, nous transmettant un document et sollicitant une résolution d'appui concernant l'entretien du réseau routier québécois.
- 1320 06-11-86 Lettre de MONSIEUR LOUIS DOZOIS, citoyen de la PAROISSE DE SAINT-CHARLES, demandant de modifier le règlement pour pouvoir faire cadastrer son terrain.
- 1321 06-11-86 Lettre de MONSIEUR MARTIN JOLICOEUR, coordinateur des contrats de service, SILICIUM CANTECH CORPORATION, concernant le renouvellement du contrat de service d'entretien de l'équipement informatique.
- 1322 10-11-86 Lettre de MONSIEUR GHISLAIN RIVERAIN, ing., M.A.P.A.Q., concernant les travaux de réaménagement des Branches 18 et 20 du Ruisseau Beloeil.
- 1323 10-11-86 Lettre de MONSIEUR GEORGES FELLI, dir. général, M.A.M., nous transmettant les deux derniers documents publiés dans la collection portant sur l'aménagement et l'urbanisme du M.A.M.
- 1324 10-11-86 Lettre du courtier d'assurance M.L. FORAND INC., confirmant qu'il sera impossible de renouveler la police combinée.
- 1325 10-11-86 Lettre du MINISTRE ANDRE BOURBEAU, M.A.M. nous informant de sa décision de reporter au 12 mars 1987, la date limite d'adoption du Schéma d'Aménagement.
- 1326 10-11-86 Lettre de MADAME CHRISTIANE GAUTHIER, assistant greffier, VILLE DE MARIEVILLE, sollicitant l'appui du Conseil de la M.R.C. afin d'obtenir l'abolition du poste de péage du pont Champlain.
- 1327 12-11-86 Lettre de MONSIEUR NORMAND GAGNON, sec.-trés., concernant l'assemblée annuelle de l'Association des coordonnateurs municipaux du Québec.
- 1328 12-11-86 Lettre de Me PIERRE PETRIN, notaire, PAROISSE DE ST-DENIS, concernant la Branche 20 Rivière Amyot, que le projet doit suivre son cours normal.
- 1329 13-11-86 Lettre de MADAME JEANNETTE LEMAIRE, sec.-trés., MUNICIPALITE DE McMASTERVILLE, nous transmettant une résolution du Conseil municipal nommant Jean-Marc Paradis représentant pour le C.C.A.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

PUBLICATIONS D'OCTOBRE 1986

- Synthèse des réflexions et des échanges de la conférence sectorielle sur le loisir touristique 3e trimestre 1986
- Synthèse des réflexions et des échanges de la conférence sectorielle sur le loisir culturel scientifique et technique 3e trimestre 1986
- Synthèse des réflexions et des échanges de la conférence sectorielle sur le loisir socio-éducatif 3e trimestre 1986
- L'express Montérégie no. 19
automne 1986
- Etude pour un plan de développement des équipements culturels dans la région Sud de Montréal "faits saillants" M.A.C. 15 septembre 1986
- Gazette officielle du Québec no. 41
24 septembre 1986
- Muni-express no. 11
bulletin d'information du M.A.M. octobre 1986
- Municipalité M.A.M. octobre 1986
- Gazette officielle du Québec no. 42
1er octobre 1986
- Synthèse des réflexions et des échanges de la conférence sectorielle sur le plein air 3e trimestre 1986
- Synthèse des réflexions et des échanges du colloque national sur l'activité physique 3e trimestre 1986
- O.P.D.Q.
pour le développement des régions
- Contact vol. 7, no. 2
association québécoise d'urbanisme septembre 1986
- Le droit à un environnement de qualité:
émission de fumée dans l'atmosphère
- Le droit à un environnement de qualité:
déversement accidentel d'un contaminant
- Le droit à un environnement de qualité:
agrandissement de l'aire de stockage d'un port
ou d'un quai par une société de la couronne
- Le droit à un environnement de qualité:
droit d'un usager d'un réseau de distribution d'eau
à une eau potable
droit d'un abonné d'un réseau de distribution d'eau
à un service continu



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

Le droit à un environnement de qualité:
rejets de sciures de bois dans un cours d'eau

Le droit à un environnement de qualité:
élimination des boues de fosses septiques

Le droit à un environnement de qualité:
rejet démesuré de fumier dans l'environnement

Le droit à un environnement de qualité:
contamination par des résidus miniers

Le droit à un environnement de qualité:
rejet dans l'environnement d'eaux usées provenant
d'un réseau d'égouts

Le droit à un environnement de qualité:
déchets jetés dans l'environnement

Changer d'air:
programmes et tarifs dans les bases
de plein air
automne - hiver 86-87

Gazette officielle du Québec
no. 43
8 octobre 1986

Scribe
La revue d'information des secrétaires
municipaux du Québec

Le contact
B.C.P. de la Montérégie
vol. 5, no. 2
septembre 1986

Programme d'aide en énergie
ministère de l'Énergie et des Ressources
août 1986

Synthèse des réflexions et des échanges de la
conférence thématique sur l'organisation du loisir
au niveau régional
3e trimestre 1986

Synthèse des réflexions et des échanges de la
conférence thématique sur l'organisation du
loisir en milieu municipal
3e trimestre 1986

Indices de richesse foncière, d'effort fiscal
et de dépenses des municipalités du Québec
1987

La francisation en marche
vol. 5, no. 5
octobre 1986

Étude sur les besoins aéroportuaires
de St-Hubert
Aérocentre 2000
Longueuil, 16 septembre 1986

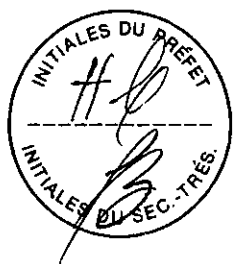
L'entre 2
octobre 1986

Gazette officielle du Québec
no. 44
15 octobre 1986

Le toponyme
vol. 4, no. 3
septembre 1986

Urba
vol. 7, no. 8

Ski Québec 87
répertoire des centres de ski du Québec



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

L'urbaniste	automne 1986
Gazette officielle du Québec	no. 45 22 octobre 1986
La revue municipale	vol. 64, no. 10 octobre 1986
La revue l'Ateq association du transport écolier du Qc	vol. 1, no. 1 novembre 1986
Construire publication officielle de la fédération de la construction du Québec	octobre 1986
L'accès	vol. 2, no. 2 octobre 1986
Randonnée en skis et en raquettes au Québec	1987
Muni-express bulletin d'information du M.A.M.	no. 12 novembre 1986
Aménagement et urbanisme: les composantes du schéma d'aménagement les grandes affectations du territoire	
Aménagement et urbanisme: les composantes du schéma d'aménagement les équipements et infrastructures	
Recherches transport influence du pourcentage de concassé sur la portance d'une chaussée à partir d'essais en laboratoire	#34
Gazette officielle du Québec	no. 47 5 novembre 1986
La lettre de sécurité routière	vol. 1, no. 7
Municipalité M.A.M.	novembre 1986
Les notes du C.E.T.	vol. 7, no. 3 et 4 20 octobre 1986
La revue municipale	vol. 64, no. 11 novembre 1986
Gazette officielle du Québec	no. 48 12 novembre 1986
L'entre 2	novembre 1986
Version Définitive M.R.C. Bas-Richelieu	29 octobre 1986
Info + publication à l'intention des administrateurs municipaux	vol. VIII, no. 1 8 octobre 1986
Info + publication à l'intention des administrateurs municipaux	vol. VIII, no. 2 22 octobre 1986



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ITEM 18. VARIA

Aucun point n'a été apporté à cet item.

ITEM 19. AFFAIRES PUBLIQUES

Aucune intervention de la part du publique^c.

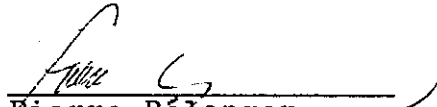
ITEM 20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

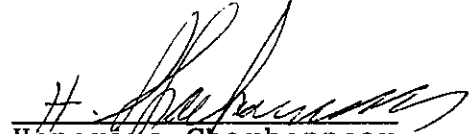
86-932

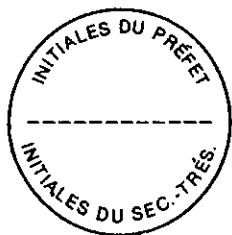
IL EST PROPOSE PAR Monsieur Frédéric Trépanier
APPUYE PAR Monsieur Julien Bussière

ET RESOLU QUE l'assemblée soit et est levée, tous les
points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOpte A L'UNANIMITE


Pierre Bélanger
secrétaire-trésorier


Honorius Charbonneau
préfet



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu